

APFAIRE N° 12. - Renouvellement du contrat pour l'entretien
des installations frigorifiques du Petit Marché et de l'Abattoir

M. EOURHIS donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Cette question a été soumise aux Commissions du Budget et des Marchés lors d'une séance de travail qui s'est tenue à la Mairie le 3 Mai dernier et ces commissions proposent que la Commune s'occupe elle-même de l'entretien des installations frigorifiques du Petit Marché et de l'Abattoir. Le travail sera exécuté en régie. Le contrat en date du 8 Avril 1965 avec M. VALENTINI ne sera donc pas renouvelé.

Par contre, le contrat de location des chambres froides du Grand Marché sera renouvelé pour un an pour compter du 8 Avril 1966, sous la réserve toutefois que l'exploitation de ces chambres soit soumise au contrôle des employés municipaux.

LE MAIRE. - La parole est à M. PARIS.

M. PARIS. - En ce qui concerne le fonctionnement des chambres froides, nous avons un Ingénieur qui est, à mon avis, en mesure de les faire fonctionner. Cependant, je voudrais qu'un inventaire soit fait au préalable sur l'état de marche de ces chambres froides, aussi bien au Petit Marché qu'à l'Abattoir.

M. GALLARD. - Notre collègue PARIS vient de dire que notre Ingénieur Municipal pourrait se charger de la marche des chambres froides, à mon avis ce n'est pas parce qu'il est Ingénieur qu'il doit obligatoirement être en mesure de faire fonctionner des chambres froides. Pourquoi, ne pas recruter un frigoriste?

M. BÉDIER. - Nous avons un Ingénieur Municipal, qu'il essaie après on verra bien...

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets aux voix la proposition contenue dans le rapport ci-dessus; reprise par nos services des chambres froides des Grand et Petit Marchés et de l'Abattoir, sous le contrôle de notre Ingénieur en Chef; maintien d'une convention particulière pour le Grand Marché par renouvellement du contrat existant pour une année.

Adopté à l'unanimité.

Vu
le 30 juin 1966.
Le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général pour les
Affaires Economiques
signé : J. Chevaucé.